



Sénat de Belgique

—
Commission spéciale "Mondialisation"
—

En présence de S.A.R. la princesse Mathilde

émissaire des Nations Unies pour l'Année Internationale des Microcrédits

Colloque "Microfinance"

jeudi 18 mai 2006

A l'invitation de Mme Anne-Marie Lizin, présidente du Sénat
et de M. Pierre Galand, président de la Commission spéciale "Mondialisation"

Programme

- 9 heures** **Accueil avec café**
- 9 heures 30** **Séance solennelle d'inauguration**
Mme Anne-Marie Lizin, présidente du Sénat
- en présence de S.A.R. la princesse Mathilde, émissaire des Nations Unies pour l'Année Internationale des Microcrédits
- 9 heures 40** **Exposés introductifs**
- M. Armand De Decker, ministre de la Coopération au développement
 - M. Charles Tollenaere, expert en économie sociale et microfinancement, Direction générale de la Coopération au développement (DGCD)
- 10 heures** **Présidence des panels par M. Pierre Galand, Président de la Commission spéciale "Mondialisation"**
- Panel 1 : Synergie entre la rentabilité financière et la performance sociale**

Orateurs

- le professeur dr. Johan Bastiaensen, Universiteit Antwerpen, Institut de Politique et de gestion du Développement (IOB)
- Mme Antonique Koning, coordinatrice EU/ACP Microfinance Framework Programme - The Consultative Group to Assist the Poor (CGAP)

Réflexion

- M. Loïc De Cannière, managing director, Incofin
- M. Eric Driesen, secrétaire général Aquadev
- M. Bart De Bruyne, expert microfinance, Trias ONG

Débat

10 heures 55 Pause

11 heures 05 Panel 2 : Optique régionale : le Maroc et l'Amérique du Sud, une politique de soutien pour un cadre institutionnel et législatif

Orateurs

- M. Rida Lamrini, président de la Fédération marocaine du Microcrédit
- M. Reynaldo Marconi Ojeda, directeur Finrural, Bolivia

Réflexion

- le professeur dr. Marc Labie, Université Mons-Hainaut
- M. Mark Lambrechts, président de la Société Belge d' Investissement pour les Pays en Développement (BIO)
- M. Paul Verlé, middle manager Coopération Technique Belge (CTB)

Débat

12 heures Panel 3 : RDCongo après la transition : microfinance comme moteur du développement ? Quel soutien de la politique ?

Orateurs

- Mme Marie-Marthe N. Lebughe, directrice adjointe chargée de la Microfinance, Banque Centrale du Congo
- M. Baudoin Hamuli, directeur général du CENADEP (Centre national d'appui au développement et à la participation populaire)

Réflexion

- M. Fons Verplaetse, gouverneur honoraire de la Banque Nationale de Belgique
- M. Marc Mees, coordinateur SOS FAIM
- dr. Helke Soenen, KULeuven

Débat

Conclusions des panels par Mme Sabine de Bethune, sénatrice

13 heures Réception dans les salons de la présidence

Pratiquement

S'inscrire via <mailto:20060518@senate.be> en mentionnant vos noms, prénom, date de naissance, adresse, fonction et institution.

Information pratique:

- Entrée via la Place de la Nation 1 (rue de la Loi), 1009 Bruxelles
- Admission sur présentation de votre carte d'identité
- Pour plus d'information : M. Liêm Dang-Duy, ☎ 02/501 71 17
- Pour plus d'information sur le contenu : M. Eric Gardinael, ☎ 02/501 72 19

Contenu

▪ Exposé introductif

Les Nations Unies ont décrété l'an 2005 Année internationale du Microcrédit. La Belgique est l'un des nombreux donateurs et, en même temps, un acteur dans le domaine international de la microfinance. La Coopération belge au développement a créé une série d'instruments pour soutenir la microfinance au Sud. Il est utile de dresser un état des lieux et de formuler des propositions pour renforcer les acteurs du microcrédit.

Durant les dernières décennies, des millions de personnes ont pratiqué, dans les pays en développement, la microfinance ainsi que d'autres services financiers et ont ainsi acquis une expérience fort utile dans ce secteur. On peut, malgré tout, se demander pourquoi tant de personnes, surtout parmi les plus pauvres, n'ont toujours pas accès aux services financiers (de base) ? C'est la question de départ du 'Blue Book', qui dresse un inventaire des facteurs critiques et de la manière dont ces facteurs peuvent être abordés, en partant d'expériences pratiques. Quelle contribution la Belgique a-t-elle apportée à ce Livre bleu ?

En mars 2005, la Direction générale de la coopération au développement (DGCD) a organisé à Bruxelles un colloque de qualité sur la microfinance en tant que facteur d'intégration sociale. Un an plus tard, le Sénat organise une rencontre avec les acteurs ; il formulera des recommandations, sur la base de la résolution n° [3-1582](#).

▪ Panel 1 - Synergie entre rentabilité financière et performance sociale

Durant la dernière décennie, le secteur de la microfinance a connu une croissance exponentielle. De nombreux acteurs, autres que les traditionnelles ONG et coopératives, se sont intéressés à ce secteur : banques d'investissement et de développement, banques commerciales, sociétés d'investissement social, mutualités, etc.

Les différents acteurs sont donc à la recherche d'un positionnement nouveau dans un secteur en mutation. Y a-t-il désormais un domaine de tension entre la rentabilité financière et la performance sociale ? Ces deux notions sont-elles contradictoires ou une synergie peut-elle être créée entre rentabilité et performance sociale ? La participation des institutions financières commerciales est-elle nécessaire à la croissance et l'expansion du secteur ?

La pratique démontre que les plus pauvres et majeure partie de la population rurale restent privés d'un accès aux services financiers à cause du risque accru et des frais de gestion élevés. La microfinance est-elle un instrument adéquat pour briser la spirale de la pauvreté ?

▪ **Panel 2 – Optique régionale : le Maroc et l’Amérique du Sud, une politique de soutien pour un cadre institutionnel et législatif**

Le développement de la microfinance à travers le monde a été possible grâce à une grande variété d’organisations (ONG, coopératives, caisses villageoises, organisations régulées spécifiques, banques) et à de nombreuses initiatives méthodologiques. L’objectif du panel 2 est de s’interroger sur les politiques et le cadre institutionnel et légal susceptible d’être mis en place par les Etats pour favoriser le développement de la microfinance tout en soulignant les points où la coopération internationale (et en l’occurrence ici, belge) est susceptible d’apporter une contribution constructive et efficace.

En partant des exemples bolivien et marocain, l’objectif est de souligner divers aspects où l’organisation adéquate de mécanismes d’appui, de régulation et de supervision du secteur sont susceptibles d’apporter un plus en s’adaptant à la diversité des acteurs, à leurs méthodologies et aux contextes dans lesquelles ils opèrent. Dans ce cadre, s’interroger sur la manière d’adapter les politiques susceptibles d’être menées aux réalités des organisations actives en milieu rural.

▪ **Panel 3 – La RDC après la transition : la microfinance est-elle le moteur du développement ? Quel soutien politique ?**

De nombreuses coopératives et organisations de microfinance ont éprouvé des difficultés en RDC durant la crise financière du début des années ’90. Cela a entraîné une relative perte de confiance de la population dans les structures de microfinance.

Quelles sont les perspectives pour l’avenir de ce secteur au Congo ? La microfinance congolaise actuelle peut-elle réactiver un éventail de petites institutions de microfinance et de coopératives d’épargne et de crédit ? Quels sont les goulets d’étranglement ? Comment faut-il soutenir le secteur ?

Comment le gouvernement peut-il créer un cadre régulateur tout en respectant tous les acteurs et les différentes méthodologies ? Quel pourrait être le rôle de la Coopération belge au développement dans le soutien de ce secteur au Congo ?
